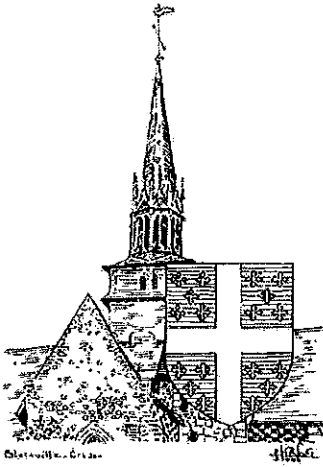


MAIRIE DE BLAINVILLE-CREVON

Le 9 février 2010



Code Postal : 76116
Téléphone : 02.35.34.01.60
Télécopie : 02.35.34.09.09

Objet :

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE En application de la réglementation de l'Education Nationale

Le fait d'être accueilli chez une assistante maternelle de BLAINVILLE n'entraînera pas une inscription systématique à l'école maternelle.

Les enfants de LA VIEUX-RUE seront inscrits sur présentation d'un courrier émanant de leur mairie autorisant leur inscription aux écoles de BLAINVILLE.

LES INSCRIPTIONS SE FONT EN 2 TEMPS :

1° - **LES INSCRIPTIONS A LA MAIRIE** auront lieu à partir de ce jour pour les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2007. Les enfants nés début 2008 seront comptabilisés sur une liste d'attente.

Vous voudrez bien apporter :

- le livret de famille
- justificatif de domicile et n° d'allocataire CAF
- attestation de la mairie de La Vieux-Rue,
- certificat de radiation pour les enfants scolarisés dans une autre école avant Septembre 2010
- décision du tribunal pour la garde de l'enfant lorsque les parents sont divorcés ou séparés.

2° - **LES INSCRIPTIONS AUPRES DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE MATERNELLE** auront lieu :

Vendredi 12 mars 2010		de 17 h 00 à 18 h 30
Samedi 20 mars 2010		de 9 h 00 à 12 h 00

Vous voudrez bien apporter :

- le livret de famille
- le carnet de vaccination
- un certificat médical précisant que l'enfant est apte à être scolarisé

Dans la mesure du possible, l'enfant devra être présent lors de l'inscription.